

Situation de la Dengue à Mayotte au 18/11/2019

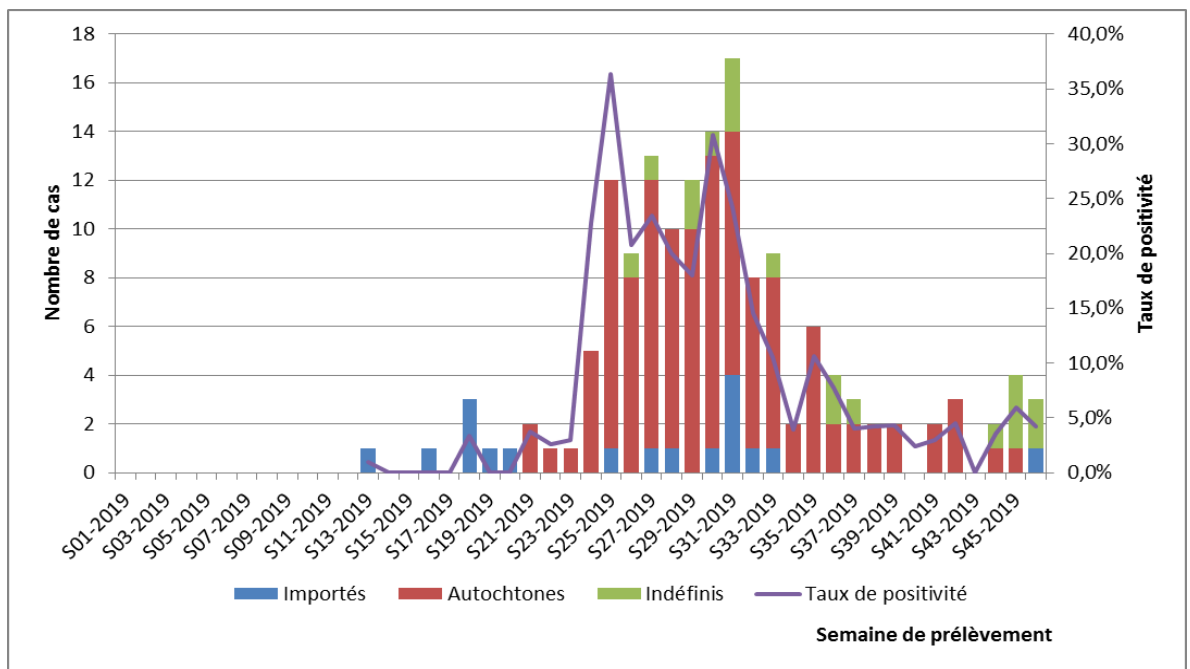
Persistance d'une circulation virale à bas bruit

Points clés

- Depuis le 30/03/2019, **153 cas de dengue** ont été signalés à la Cellule de Veille, d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS) de l'ARS océan Indien. Parmi ces cas, **seuls 18 cas** étaient en lien avec un **voyage hors du département de Mayotte**.
- **Le pic de l'épidémie a été atteint en semaine 31** (29/07/2019)
- La majorité des cas autochtones (88) sont localisés **dans la commune de Mamoudzou**. Les villages de **M'Tsapéré, Cavani et Doujani** sont les plus touchés et M'Tsapéré seul comptabilise **plus de la moitié des cas (48)**.
- L'arrivée de la **saison des pluies est favorable à l'augmentation des moustiques vecteurs** de la maladie et donc à une recrudescence de la circulation virale.

Surveillance épidémiologique des cas de dengue signalés à la CVAGS

Figure 1 – Distribution des cas confirmés et probables de dengue, par semaine de prélèvement, selon le caractère importé ou autochtone, à Mayotte entre la S01-S46/ 2019 (n = 153)

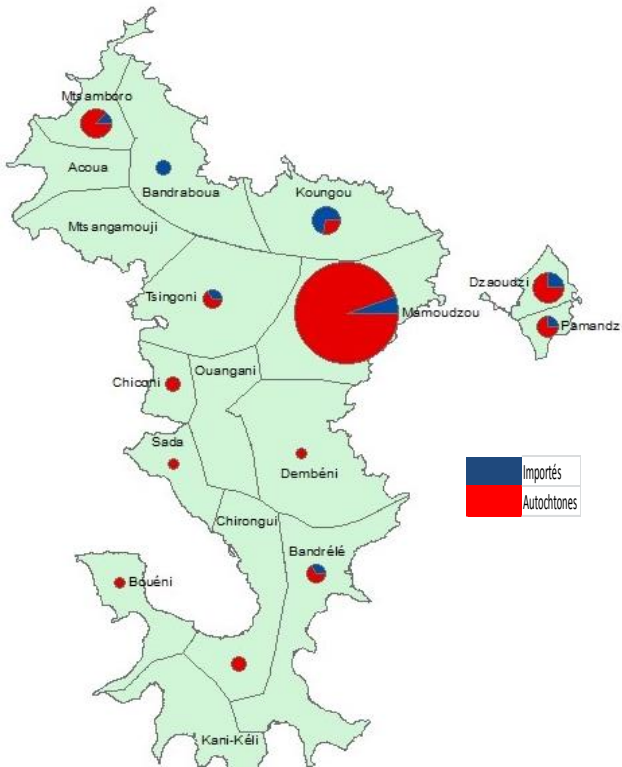


Entre le 30/03 et le 18/11/2019, 153 cas de dengue ont été signalés à la CVAGS dont 147 cas confirmés par le laboratoire du CHM et 6 cas probables. Parmi les cas confirmés, 116 sont des cas autochtones et 18 sont importés. Le pic épidémique a été atteint en semaine 31 (17 cas). Depuis la semaine 35, la circulation du virus se maintient avec des cas sporadiques (Figure 1). Parmi les cas confirmés, il y avait presque autant d'hommes que de femmes (sex-ratio H/F = 0,90), l'âge médian était de 26 ans [5-63], 36 cas (28%) ayant moins de 17 ans. Depuis le début de l'épidémie, onze cas ont été hospitalisés: 2 cas importés et 9 cas autochtones.

Le nombre de demandes d'analyse pour syndrome dengue-like au laboratoire du CHM est assez constant au cours du temps avec une moyenne de 59 demandes par semaine et 71 en semaine 46. Depuis la semaine 31, le taux de positivité est en baisse. En semaine 46, le taux de positivité était de 4,2%.

Sur quarante-et-une analyses de typage réalisées par le laboratoire du CHU de la Réunion, seul un cas est de type DENV2, il s'agit d'un cas autochtone signalé en juin 2019, les autres sont de type DENV1.

Les cas de dengue sont répartis sur tout le territoire de Mayotte, mais c'est dans la commune de Mamoudzou qu'ils se concentrent : 88 des 116 cas autochtones (76%) sont localisés dans cette commune. Au sein de cette commune, c'est le village de Mtsapéré qui est le plus touché avec 48 cas (41%). A noter que la répartition des cas varie en fonction du lieu de résidence, qui peut ne pas être le lieu de contamination (Figure 2).



Note: 18 cas confirmés ou probables ne sont pas localisés

- Depuis le début de l'épidémie, la majorité des cas sont situés dans la commune de Mamoudzou en particulier dans les quartiers d'habitat précaire de Cavani, Doujani et Mtsapéré. Toutefois, on observe la présence de cas sur l'ensemble du territoire. Sur les 9 derniers cas signalés entre S44 et S46, 2 étaient situés au nord dans la commune de Mtsamboro, 6 dans la commune de Mamoudzou et 1 au sud dans la commune de Chirongui (Figure 2).
- Alors que le nombre de demandes d'analyse de syndrome dengue-like est constant depuis le début de l'épidémie, le taux de positivité est en baisse. Cela indique une faible circulation virale.
- Même si le nombre de cas est en diminution, une circulation à bas bruit du virus persiste sur le territoire. Le risque d'une recrudescence des cas de dengue et la poursuite de l'épidémie est donc à craindre avec l'arrivée de la saison des pluies. Saison qui est favorable à la multiplication des moustiques vecteurs de la maladie.
- D'autre part le risque d'avoir des cas importés à partir d'autres territoires endémiques comme La Réunion ou la Tanzanie, est important, au regard des échanges réguliers avec Mayotte. Cela peut aussi impacter sur la persistance de la circulation du virus.

Gestes de prévention

L'**Aedes**, moustique vecteur de la dengue, est essentiellement **anthropophile** (vivant à proximité de l'Homme) et **diurne**. Pour lutter contre la dengue, il est essentiel de :

- ✓ Se protéger contre les piqûres de moustiques (**répulsifs**, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires...) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique, mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.
- ✓ Éliminer les petites collections d'eau (soucoupes, gouttières ...) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires.
- ✓ Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

Préconisations

- Avec un début de circulation autochtone du virus de la dengue sur le territoire, la **confirmation biologique de chaque cas suspect*** de dengue est recommandée pour permettre la détection de nouveaux foyers et la mise en œuvre des **actions de gestion**.
 - *Syndrome dengue-like: fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).
 - Dans les 5 premiers jours suivants l'apparition des symptômes => RT-PCR
Entre le 5^{ème} et le 7^{ème} jour => RT-PCR et sérologie (IgM/IgG)
Au delà de 7^{ème} jour => sérologie seule (IgM/IgG)
- Le traitement est **symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traitées par du **paracétamol**. *En aucun cas, l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits (risque hémorragique).*

Signaler sans délai les cas confirmés, les suspicions de cas et les cas cliniquement très évocateurs à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de Mayotte (coordonnées ci-dessous)

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires

Tel : 0269 61 83 20 - Fax : 02 62 31 69 76

ars-oi-cvags-mayotte@ars.sante.fr

Pour en savoir plus

<https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-may-2019.pdf>

Le point sur la Dengue : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue>

Directeur de la publication : Geneviève CHÈNE
Santé publique France
Responsable, cellule Mayotte : Hassani YOUSSEF
Retrouvez-nous sur :
www.santepubliquefrance.fr

Nous remercions les médecins généralistes et hospitaliers, les biologistes du laboratoire du CHM ainsi que la CVAGS, la LAV de l'ARS OI, pour leur participation à la surveillance et au recueil de données.

Diffusion : mayotte@santepubliquefrance.fr

Cellule Mayotte :
Centre Kinga, 90, route Nationale 1 Kaweni, BP 410, 97600 Mamoudzou Mayotte
Tél. : +262 (0)2 69 61 83 04
Fax : +262 (0)2 62 31 69 76